



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

**GOVERNEMENT
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

15 novembre 2020

mes-outils-numériques

Lancement d'une plateforme en ligne pour équiper les écoles et les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matériel informatique

Dans le cadre de sa stratégie numérique, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles lance aujourd'hui la plateforme « mes-outils-numériques » pour équiper les écoles et les élèves en matériel informatique afin de les soutenir dans la numérisation des apprentissages.

Pour rappel, sur proposition du Ministre-Président et du Ministre du Budget, le Gouvernement a décidé de débloquer un budget de 25 millions € (10 millions € immédiatement en 2020 et 15 millions € en 2021), des montants destinés notamment, à l'équipement numérique des élèves et des enseignants et au recrutement de conseillers techno- pédagogiques.

Ce lundi, le Gouvernement lance, avec la collaboration de l'ETNIC, « mes-outils-numériques », une plateforme dont l'objectif est de centraliser l'ensemble des informations relatives à l'équipement en matériel informatique des écoles et des élèves de l'enseignement francophone.

(La plateforme sera opérationnelle ce lundi à 9h: <https://mes-outils-numeriques.cfwb.be/>)

D'une part, la plateforme permettra de communiquer sur l'accélération de la stratégie numérique auprès des directions d'écoles, des parents d'élèves, des enseignants et des fournisseurs de matériel informatique.

D'autre part, la plateforme jouera un rôle moteur pour guider, pas à pas, chaque école secondaire et chaque parent dans l'acquisition de son matériel informatique.

Plateforme à destination des parents pour obtenir du matériel

Dans un premier temps, la plateforme reprend le détail de l'opération à destination des pouvoirs organisateurs et des écoles secondaires afin de leur permettre d'acquérir un stock d'ordinateurs correspondant à au moins 5% de leur population scolaire. 10 des 25 millions d'euros de la stratégie numérique sont dédiés à cette 1^{ère} opération lancée aujourd'hui.

Très concrètement, les pouvoirs organisateurs ou les directions d'écoles, pourront, au travers d'un cahier des charges pré-rempli, solliciter des offres de prix de fournisseurs et acquérir très rapidement du matériel informatique.

Dans un second temps et avant la fin de l'année 2020, les modalités concrètes de la 2^{ème} opération seront communiquées via la même plateforme « mes-outils-numériques ». Pour rappel, cette opération qui concernera les élèves scolarisés dans les 2^e à 4^e degrés de l'enseignement secondaire consistera à proposer aux parents d'équiper leurs enfants en outils informatiques, à moindre coût, via une location ou une acquisition avec participation financière de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Actuellement, les modalités de fonctionnement du fonds de solidarité sont en voie de finalisation et le projet soumis à concertation auprès des acteurs de l'enseignement.

A travers ces opérations, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles affirme sa volonté de faire entrer pleinement l'enseignement francophone dans l'ère numérique.

Pierre-Yves Jeholet : « *Le lancement ce lundi de mes-outils-numériques est la première démonstration concrète de l'accélération que le gouvernement a voulu donner à la stratégie numérique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le premier pas concret vers l'acquisition du matériel informatique nécessaire pour relever les défis de l'enseignement numérique directement par nos écoles, et sans que*

cela ne leur coûte rien. Cette accélération se poursuivra d'ici quelques semaines par l'opération destinée à tous les élèves entre la 3ème à la 7ème secondaire et qui consistera, de manière dorénavant structurelle, à offrir une véritable politique d'aide à l'équipement individuel de 260.000 élèves, à moindre coût et dans un cadre pédagogique. En 2021, le numérique sera un outil supplémentaire pour aider à la réussite scolaire de tous ! » a expliqué le Ministre-Président Pierre-Yves Jeholet.

Frédéric Daerden : *« Ce lundi sera diffusé auprès des pouvoirs organisateurs et des établissements scolaires la circulaire qui définit les modalités d'octroi de 10 millions d'euros de subventions pour l'acquisition d'outils numériques pour l'école. L'ampleur des moyens dégagés, la simplicité de la procédure et la plateforme « mes-outils-numériques », permettront de rencontrer immédiatement les besoins des familles qui subissent tout particulièrement la fracture numérique. Il s'agit de la première phase d'une stratégie numérique au service des apprentissages et de l'égalité. »*

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET

Nicolas Reynders

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 (0) 473 27 14 79

Cabinet de Frédéric DAERDEN

Xavier Gonzalez

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 (0) 479 86 59 11